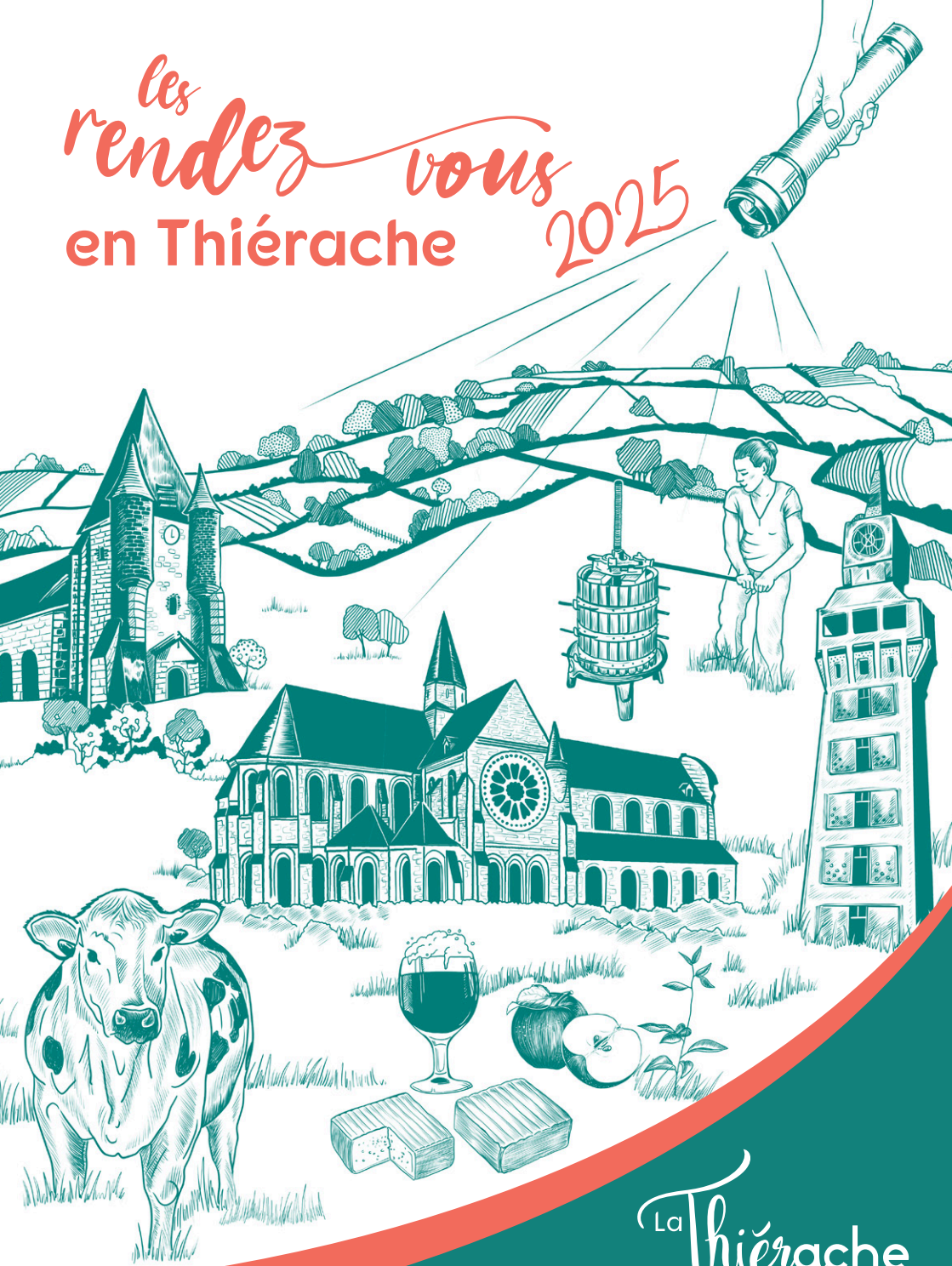


les rendez-vous en Thiérache 2025



La Thiérache
Office de tourisme

DU 7
AU 20
AVRIL | 20
25

L'ÉVÈNEMENT POUR DÉCOUVRIR
LES SAVOIR-FAIRE
DU TERRITOIRE

Secrets de fabriques

Visite des Savoir-faire
de Thiérache et de la Serre

Réservations ouvertes
du 3 au 28 mars

Reservez votre place :
<https://secretsdefabriques.my.canva.site/>
ou en scannant ce QR code

Vente à l'accueil du
Bureau d'information touristique de Vervins
7 avenue du Préau



SOMMAIRE

- 4 CALENDRIER 2025
 - 6 RENDEZ-VOUS ORIGINAUX
 - 18 VISITES TERROIR
 - 20 VISITES GUIDÉES HISTORIQUES
 - 24 ÉVÈNEMENTS PATRIMONIAUX
 - 26 LES RENDEZ-VOUS 2025 SUR LA CARTE
 - 29 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
-

COMMENT RÉSERVER UNE ACTIVITÉ ?

Il est impératif de réserver vos places pour accéder aux activités souhaitées. Sans réservation préalable, la disponibilité le jour J ne peut être garantie.

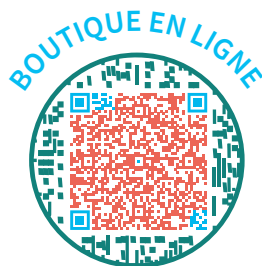
> Sur internet : scannez le QR code ci-contre pour accéder à notre boutique en ligne. Après votre commande, vos billets seront envoyés par mail sous 72h.

> Dans les bureaux d'information touristique :

Il est conseillé de téléphoner pour vérifier la disponibilité de l'activité souhaitée puis de vous rendre dans l'un de nos bureaux d'information touristique pour procéder à la réservation.

Moyens de règlement : espèces, chèques, cartes bancaires et virements bancaires.

Attention, aucune réservation ne sera prise par téléphone. Merci de votre compréhension.



Dessins :
Aurore Dineur/OT Thiérache

Conception graphique :
Romain Millet/OT Thiérache

Impression :
5F Impression (Chigny)
Édition mars 2025

CALENDRIER RÉCAPITULATIF

Rendez-vous originaux

Visites terroir

Visites guidées historiques

Évènements patrimoniaux

AVRIL

Samedi 5

L'abbaye de Saint Michel à lampe frontale (p. 7)

Samedi 12

Imprimeur d'un jour (p. 8)

Lundi 7 au dimanche 20

Les Secrets de Fabrique (p. 2)

Samedi 26

Les secrets du Petit Château du Nouvion (p. 9)

Samedi 26 et dimanche 27

Journées Espaces Fortifiés (p. 24)

MAI

Samedi 3

Guise, centre historique (p. 21)

Samedi 10

Guise, centre historique (p. 21)

Samedi 17

Guise, centre historique (p. 21)

Visite de la Ferme de la Fontaine Orion (p.19)

Samedi 24

Dégustation bières et fromages (p.10)

Guise, centre historique (p. 21)

Samedi 31

Guise, centre historique (p. 21)

JUIN

Samedi 7

Guise, centre historique (p. 21)

Abbaye et bière de Foigny (p. 11)

Samedi 14

Guise, centre historique (p. 21)

Visite de la Ferme de la Fontaine Orion (p.19)

Samedi 21

Guise, centre historique (p. 21)

Rallye découverte "Les habitants du bocage" (p. 12)

Dimanche 22

Journées Européennes de l'Archéologie (p. 25)

Samedi 28

L'ancien dépôt ferroviaire d'Hirson-Buire (p. 13)

Guise, centre historique (p. 21)

JUILLET

Mercredi 2

Guise, centre historique (p. 21)

Jeudi 3

Église de Vigneux-Hocquet (p. 22)

Église de Noircourt (p. 22)

Vendredi 4

Église de Lerzy (p. 23)

Église de Vervins (p. 23)

Samedi 5

Guise, centre historique (p. 21)

Mercredi 9

Guise, centre historique (p. 21)

Jeudi 10

Église de Lerzy (p. 23)

Vendredi 11

Église de Vervins (p. 23)

Église de Dohis (p. 23)

Samedi 12

Guise, centre historique (p. 21)

Balade et nourrissage d'alpagas (p. 14)

Mercredi 16

Guise, centre historique (p. 21)

Jeudi 17

Église de Lerzy (p. 23)

Vendredi 18

Église de Vigneux-Hocquet (p. 22)

Église de Noircourt (p. 22)

Samedi 19

Visite de la Ferme de la Fontaine Orion (p.19)

Guise, centre historique (p. 21)

Mercredi 23

Guise, centre historique (p. 21)

Jedi 24

Église de Vervins (p. 23)

Église de Dohis (p. 23)

Samedi 26

L'église de Guise à la lampe de poche (p. 15)

Mercredi 30

Guise, centre historique (p. 21)

Jedi 31

Église de Noircourt (p. 22)

Église de Vigneux-Hocquet (p. 22)

AOÛT

Vendredi 1er

Église de Vervins (p. 23)

Église de Dohis (p. 23)

Samedi 2

Église de Vigneux-Hocquet (p. 22)

Église de Noircourt (p. 22)

Dimanche 3

Guise, centre historique (p. 21)

Lundi 4

Guise, centre historique (p. 21)

Vendredi 8

Église de Lerzy (p. 23)

Samedi 9

Église de Vervins (p. 23)

Église de Dohis (p. 23)

Dimanche 10

Guise, centre historique (p. 21)

Lundi 11

Guise, centre historique (p. 21)

Samedi 16

Église de Vigneux-Hocquet (p. 22)

Église de Noircourt (p. 22)

L'église de Guise à la lampe de poche (p. 15)

Dimanche 17

Guise, centre historique (p. 21)

Lundi 18

Guise, centre historique (p. 21)

Vendredi 22

Église de Vervins (p. 23)

Église de Dohis (p. 23)

Samedi 23

Méditation sonore (p. 16)

Église de Lerzy (p. 23)

Dimanche 24

Guise, centre historique (p. 21)

Lundi 25

Guise, centre historique (p. 21)

Vendredi 29

Église de Lerzy (p. 23)

Église de Dohis (p. 23)

Samedi 30

Église de Vigneux-Hocquet (p. 22)

Église de Noircourt (p. 22)

Dimanche 31

Guise, centre historique (p. 21)

SEPTEMBRE

Samedi 13

Les secrets du petit château du Nouvion (p. 9)

Samedi 27

L'ancien dépôt ferroviaire d'Hirson-Buire (p. 13)

OCTOBRE

Samedi 18

L'abbaye de Saint Michel à lampe frontale (p. 5)

Samedi 25

Presse ta pomme ! (p. 17)



les rendez-vous originaux



Abbaye de Saint Michel à la lampe frontale



**5 avril
18 octobre**



De 21h à 22h30



6€



Max. : 35

À la nuit tombée, l'Abbaye de Saint-Michel vous ouvre ses portes le temps d'une visite insolite. Muni.e de votre lampe frontale, redécouvrez sous un angle inédit cette abbaye bénédictine et ses secrets.

Laissez-vous ensuite transporté.e par le son des orgues Boizard lors d'une pause musicale. En fin de visite, profitez d'une collation de produits locaux.

> Prenez votre lampe (évittez les smartphones), elle n'est pas fournie. Prévoir une tenue adaptée.



© L. Ridoux/OT Thiérache

Imprimeur d'un jour²



12 avril



De 14h à 17h



**Adulte : 20€
Enfant : 15€**

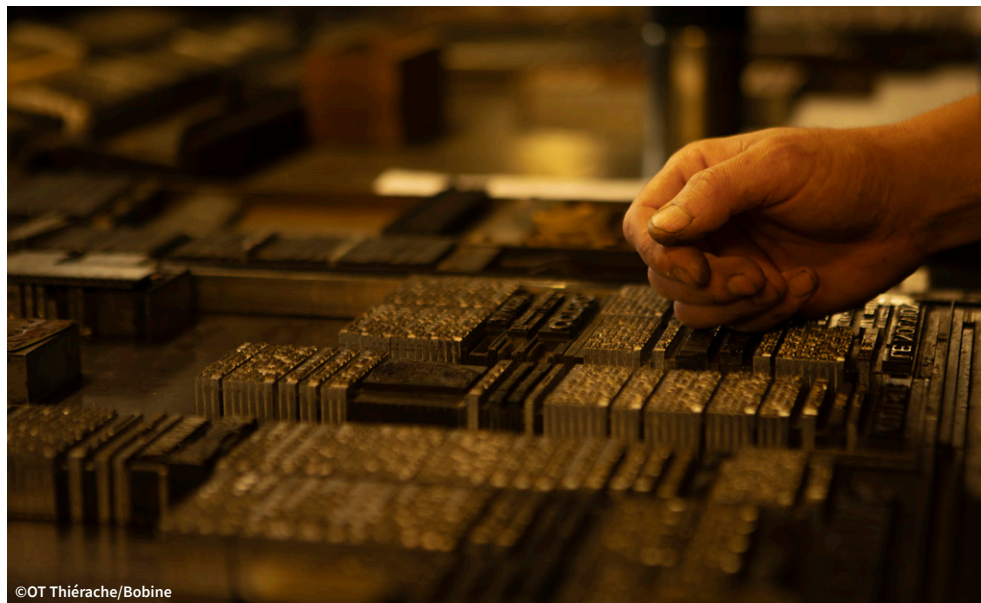
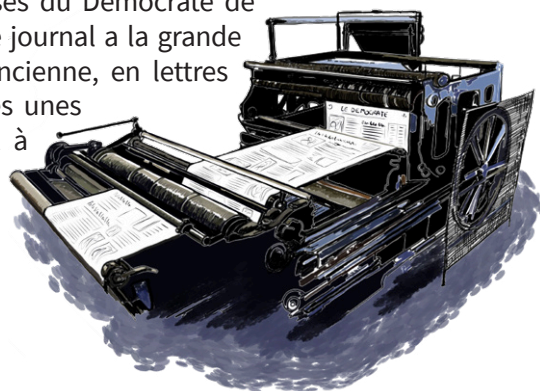


**Min. : 2
Max. : 10**

Visitez l'atelier et découvrez les coulisses du Démocrate de l'Aisne, hebdomadaire créé en 1906. Ce journal a la grande particularité d'être encore publié à l'ancienne, en lettres de plomb, minutieusement placées les unes après les autres, comme on le faisait à l'époque de sa création. En compagnie d'Antoine, mettez-vous dans la peau d'un imprimeur et repartez avec votre affiche, réalisée de vos propres mains.

> Prévoir une tenue adaptée.

> Âge minimum requis : 10 ans



©OT Thiérache/Bobine

Les secrets du Petit Château du Nouvion

	
26 avril	De 10h30 à 12h30
13 septembre	De 10h30 à 12h30 De 15h à 17h



5€



Min. : 5
Max. : 30



Poussez les portes du Petit Château du Nouvion-en-Thiérache, ancienne propriété de la famille royale de France, c'est s'offrir un retour dans le passé. Yannick vous racontera la riche histoire de cette demeure du XIX^e siècle. Chaque pièce a quelque chose à raconter, chaque pierre murmure ses secrets.



Dégustation de bières et fromages

4



24 mai



De 17h30 à 19h



25€



Min. : 30
Max. : 50

Venez passer un moment de convivialité à la Grange des Copains de Clairfontaine pour une dégustation autour des produits de la grande Thiérache : bières, cidre, jus de fruits et fromages.

Pour compléter votre soirée : profitez du programme du « Food truck en Fête 4ème édition » avec des concerts et des animations. Attention, places limitées ! **Soirée non comprise dans le tarif de la dégustation.**

> Formule dégustation de fromages seuls et jus de fruits : 10€.

> La formule bières et fromages est interdite aux moins de 18 ans. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



©La Grange des Copains

Abbaye et bières à Foigny ⁵



7 juin



De 16h à 18h



6€



Min. : 5
Max. : 20

Foigny, vous connaissez ? Aujourd'hui simple hameau de la commune de La Bouteille, il possédait, jusqu'à la Révolution française, l'une des plus importantes abbayes de Thiérache. Foigny, c'est aussi le nom d'une bière brassée localement. Vincent, de la brasserie Pet'zak, vous propose de la découvrir.

> *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*



Rallye découverte « Les habitants du bocage » ⁶



21 juin



De 14h à 16h30



6€



Min. 8
Max. 20

Vous souhaitez en savoir plus sur les habitants de la haie et le rôle de ce précieux écosystème en vous amusant ? Rejoignez l'équipe de l'AAAT à Bergues-sur-Sambre avec votre tenue d'explorateur pour passer un moment convivial et instructif dans la nature à la recherche de celles et ceux qui nous entourent et qui participent à la richesse de notre territoire.

> *Prévoir des bottes ou des chaussures adaptées.*



L'ancien dépôt ferroviaire d'Hirson-Buire ⁷



28 juin
27 septembre



De 15h à 16h30



Adulte : 5€
-12 ans : 2.50€



Min. : 5
Max. : 25



Idéalement placée au carrefour des réseaux Nord, Est et Belge, Hirson occupe un point stratégique pour le transport de marchandises par chemin de fer. Dans les années 20, le triage arrive à son apogée avec la construction de la tour Florentine, devenant la seconde gare de France... Retour sur cette épopée du rail et le patrimoine qu'elle nous a légué.

- > Visite guidée en extérieur seulement
- > Visite guidée avec un guide-conférencier

©R. Millet/OT Thiérache



Balade et nourrissage d'alpagas ⁸



12 juillet



De 14h30 à 16h



6€



Min. : 5
Max. : 40

Les Alpagas de la Cour Farroux vous attendent pour une découverte insolite. En compagnie des éleveurs Brigitte et Didier, rencontrez ces adorables camélidés au cœur de la campagne de Thiérache. Vous découvrirez les soins à leur apporter, la laine précieuse qu'ils offrent et leur caractère attachant. Profitez d'une séance de balade au licol et de nourrissage. Une visite réconfortante et tout en douceur !

> *Prévoir une tenue adaptée.*



©L. Ridoux/OT Thiérache

L'église de Guise à la lampe de poche ⁹



**26 juillet
16 août**



De 21h à 22h



6€



**Min. : 5
Max. : 25**

Connaissez-vous l'église de Guise ? Armée de votre lampe de poche et grâce aux indices distillés par votre guide, découvrez l'église Saint-Pierre-Saint-Paul à la nuit tombée.

> Prenez votre lampe (évitez les smartphones), elle n'est pas fournie. Prévoir une tenue adaptée.



Méditation sonore ¹⁰



23 août



De 10h30 à 11h30



5€



Min. : 10
Max. : 20

En compagnie de Maïté, ressourcez-vous lors d'une séance de méditation sonore au bord du plan d'eau de Fontaine-les-Vervins. Durant cette séance, profitez d'une méditation guidée, de l'écoute d'instruments tels que les bols tibétains et les gongs, ainsi que des moments de silence pour une introspection profonde. Offrez-vous une parenthèse pour réduire le stress, améliorer votre bien-être et renouer avec la nature.

> *Prévoir votre tapis de sol et un plaid pour le confort, ainsi qu'une bouteille d'eau.*



©Romain Millet

Presse ta pomme ! ¹¹



25 octobre



De 9h à 12h



6€



Min. : 6
Max. : 20



Pour célébrer les saveurs de l'automne, participez à une séance de pressage de pommes et fabriquez votre jus. Vous pourrez ensuite déguster votre breuvage fraîchement pressé. En plus de cela, une bouteille vous sera offerte en fin de visite ! Prêt à vivre une aventure gustative où tradition et plaisir se rencontrent ? Rejoignez-nous pour une expérience conviviale et gourmande autour du fruit emblématique de la Thiérache.

> Prévoir une tenue adaptée.



les visites terroir



Visite de la Ferme de la Fontaine Orion



17 mai
14 juin
19 juillet



De 10h à 12h



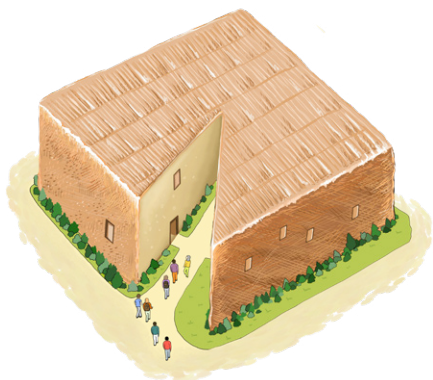
7€



Min. : 10
Max. : 20

Venez découvrir le Maroilles en compagnie d'Aurélie, la fromagère de la Ferme de la Fontaine Orion. Grâce à ses explications, vous en apprendrez plus sur la fabrication de ce produit du terroir. En fin de visite, place à la gourmandise avec une dégustation du plus fin des fromages forts.

> *Prévoir une tenue adaptée.*



les visites guidées

Offices de
Tourisme
de France

La
Thiérache

OFFICE

© L. Ridoux/OT Thiérache



Romain



Aurora

Vos guides

Guise, le centre historique



Adulte : 5€
7-12 ans : 2,50€



1h30



**Non-adaptée
aux PMR**



Max. : 20

Attestée dès le X^e siècle, au même moment que le Château Fort, la ville ne cesse de se développer au cours du Moyen Age. Ceinturée de remparts, elle devient même le siège d'un duché à partir de 1528.

En compagnie de votre guide, découvrez l'église des XV^e et XVI^e siècles, l'hôtel de Condé ou encore la place d'Armes avec la statue de Camille Desmoulins, célèbre révolutionnaire né à Guise en 1760 !



Maï et juin	Samedis	10h30
Juillet	Mercredis et samedis (sauf samedi 26/07)	
Août	Dimanches et lundis	



Les églises fortifiées de Thiérache



Adulte : 5€
7-12 ans : 2,50€



1h



**Non-adaptée
aux PMR**



Max. : 20

L'église de Vigneux-Hocquet 14

3 juillet et 2, 16, 30 août à 10h30, 18 et 31 juillet à 16h30

Avec son clocher-porche fortifié, l'église Saint-Martin domine le village qu'elle a protégé des pillleurs durant les XVI^e et XVII^e siècles. Son intérieur rénové permet aujourd'hui au visiteur de se recueillir en imaginant les désordres des siècles écoulés.



Une partie de son mobilier provient de la Chartreuse du Val-Saint-Pierre. L'Arbre de Jessé du XVI^e siècle, sous la forme d'une poutre sculptée ou « Poutre de Gloire » est l'un des rares exemplaires en France. Restauré, il mérite le détour !

> Visite du Rez-de-chaussée uniquement

L'église de Noircourt 15

18 et 31 juillet à 10h30, 3 juillet et 2, 16, 30 août à 16h30

Construite au XIII^e siècle, l'église Saint-Nicolas a été ultérieurement fortifiée par un donjon carré, une tour avec mâchicoulis, des meurtrières et des échauguettes. En faisant le tour de l'église, vous observerez certaines des douves encore visibles qui l'entouraient à l'époque. A l'intérieur, vous serez présentés les vitraux, le mobilier et un exceptionnel décor peint réalisé par le peintre néerlandais Henk Beckman dans les années 1960.



> Visite du Rez-de-chaussée uniquement

L'église de Lerzy ¹⁶

4 juillet et 29 août à 10h30, 10 et 17 juillet à 16h30, 8 et 23 août à 16h30

Nichée dans le vallon verdoyant du ruisseau le Lerzy, au cœur du bocage de Thiérache, l'église Sainte-Benoîte fut construite au XII^e siècle. Elle est fortifiée au XVII^e siècle avec deux tourelles d'angle et un imposant donjon. Victime d'un incendie en mars 2014, l'édifice a pu être restauré. Dans le cadre de sa restauration, des fouilles préventives ont permis de découvrir de nombreux vestiges archéologiques et peintures murales. Chaque salle et ses secrets vous seront dévoilés !

> *Visite avec accès aux étages défensifs.*



L'église de Vervins ¹⁷

4 juillet à 16h, 24 juillet à 16h30, 11 juillet et 1^{er}, 9, 22 août à 10h30

Malgré son clocher monumental, l'église Notre-Dame de Vervins n'est pas considérée comme fortifiée mais son histoire est indissociable de la ville. Suite aux incendies et pillages de Vervins au XVI^e siècle, la famille des Coucy-Vervins restaure et agrandit l'église qui présente des décors intérieurs particulièrement riches ! Peintures murales, tableaux et mobiliers vous seront dévoilés. Un chef-d'œuvre y est conservé : une immense toile de Jean Jouvenet, artiste apprécié du roi Louis XIV.

> *Visite du Rez-de-chaussée uniquement*



L'église de Dohis ¹⁸

24 juillet et 1^{er} août à 10h30, 11 juillet, 9, 22 et 29 août à 16h30

L'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge de Dohis offre un plan complexe qui témoigne de plusieurs phases de construction. Elle possède un clocher-porche singulier, daté du XIV^e siècle avec des ajouts plus tardifs. La partie inférieure de sa flèche en ardoise est tors, ici tordue de gauche à droite et qui crée une illusion de pans toujours parallèles. Il n'existe qu'une centaine de clochers tors ou « flamme » dans toute l'Europe ! À l'intérieur, vous serez étonnés de la hauteur sous voûte du narthex.

> *Visite du Rez-de-chaussée uniquement*



Les Journées Espaces Fortifiés

À Vervins - Samedi 26 avril

19



Les journées Espaces fortifiés sont de retour avec une première journée consacrée au musée de la Thiérache.

Ne manquez pas les visites guidées gratuites de la ville et des collections (2h), un voyage dans le temps le long des remparts et au cœur du centre historique.

> Départs des visites guidées à 10h et 14h30.

Au musée, vous attendent différentes animations gratuites pour petits et grands, à commencer par des coloriages et un livret de jeux destiné aux enfants de 7

à 12 ans. Un crayon en main, partez à la découverte des trésors des collections du musée en répondant à des énigmes et en complétant des mini-jeux tout en circulant dans le musée. À certaines heures, rejoignez l'un des ateliers créatifs afin de vous approprier les fortifications et d'exprimer votre créativité.

> 14h30 : Atelier peinture pour les + 12 ans,

> 16h : Atelier pastel et feutres pour les - 12 ans,

> 10h-17h30 (accès libre) : Atelier maquette, devenez l'architecte d'une ville fortifiée ! (+6 ans).

Réservation conseillée pour les ateliers peinture et pastel (12 participants maximum) : contacter l'Office de Tourisme au 03 23 91 30 10.

À Wimpy - Dimanche 27 avril

20

La seconde journée des Journées Espaces Fortifiés vous mènera à l'église Saint-Martin de Wimpy.

Elle recèle de nombreux trésors et anecdotes que vous pourrez (re)découvrir lors de visites guidées gratuites.

> Départ toutes les heures de 10h à 17h.

À deux pas, dans la salle communale, vous attendent des ateliers créatifs. Enfants et adolescents pourront

choisir les coloriages de leur choix ou construire et décorer leur propre église fortifiée à rapporter chez soi. À partir d'un patron, ils pourront personnaliser leur église en y ajoutant des fortifications, en dessinant des meurtrières ou des briques vitrifiées. Ce sera l'occasion de mieux comprendre l'organisation spatiale et architecturale d'une église fortifiée tout en s'amusant !



Les Journées Européennes de l'Archéologie

À Lerzy - Dimanche 22 juin ²¹

L'église de Lerzy vous ouvre ses portes de 10h à 18h le temps d'une journée sur le thème de l'archéologie.

Au programme : des visites guidées de l'église, un atelier de fouilles, un jeu de piste, des ateliers créatifs et des projections de courts métrages réalisés par l'INRAP sur les métiers liés à l'archéologie.



Les grands rendez-vous du patrimoine !

> **7 - 20 avril** : Secrets de Fabrique

> **26-27 avril** : Journées Espaces Fortifiés

> **17 mai** : Nuit Européenne des Musées

> **6, 7 & 8 juin** : Les historiales, histoire de rêver ensemble au Château Fort de Guise

> **21 & 22 juin** : Journées Européennes de l'Archéologie

> **23 juin - 7 juillet** : Nuit des églises

> **28 & 29 juin** : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins à Parfondeval (fabrication de torchis et construction d'hôtels à insectes)

> **6 juillet - 31 août** : tous les dimanches de 15h30 à 18h, sauf le 17 août, visite commentée de l'église de Parfondeval.

> **20 & 21 septembre** : Journées Européennes du Patrimoine (programme disponible début septembre)

> **17, 18 & 19 octobre** : Journées Nationales de l'Architecture

Retrouvez toutes les Fêtes et Manifestations en Thiérache sur <https://www.tourisme-thierache.fr/a-voir-a-faire/Tout-l-agenda>



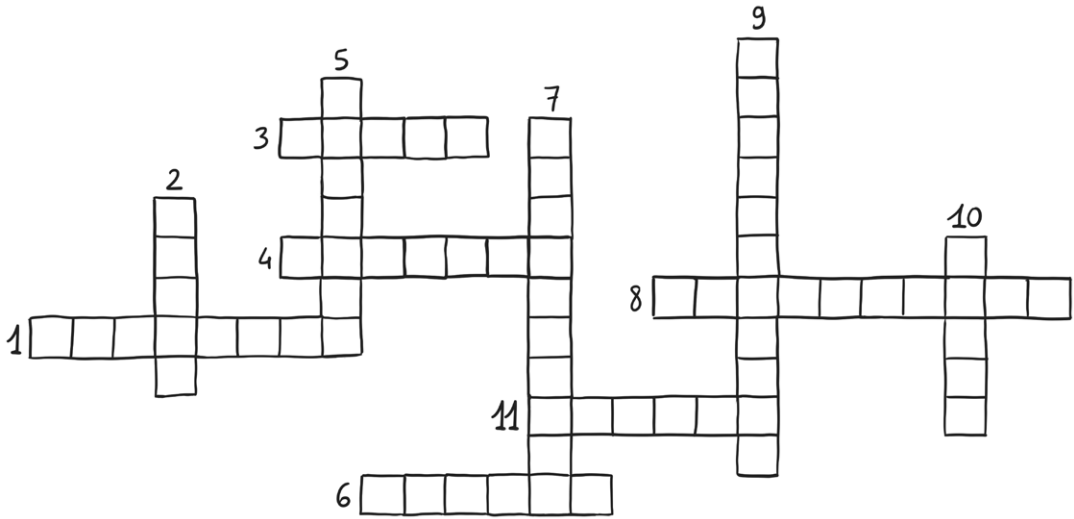


les rendez-vous 2025 sur la carte

> Les bulles numérotées font échos aux activités dans les pages précédentes.



À vous de jouer !



- 1 - Ancienne arme à feu portative
- 2 - Trou creusé dans le sol et aménagé
- 3 - Terre ou fines particules, entraînées par les eaux et déposées sur le lit et les rives des fleuves
- 4 - Ce qui demeure
- 5 - Substance chimique donnant aux tissus et liquides organiques leur coloration
- 6 - Projectile sphérique de métal dont on chargeait les canons
- 7 - Voyage à un lieu saint dans un esprit de dévotion
- 8 - Ouvrages destinés à assurer la stabilité d'une construction
- 9 - De Charlemagne, de son époque, de sa dynastie
- 10 - Art précédant l'art gothique en Europe
- 11 - Extrémité en demi-cercle d'une église, derrière le chœur

Réponses : 1-Mousquet 2-Fosse 3-Limon 4-Vestige 5-Figment 6-Boulet 7-Pèlerinage 8-Fondations 9-Carolingien 10-Roman 11-Abside

Conditions générales de vente

Les présentes conditions de vente sont conclues par l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache, autorisé à la commercialisation et immatriculé sous le code SIRET 80427247400029 ci-après dénommée Office de Tourisme du Pays de Thiérache et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat à l'accueil du bureau touristique de Vervins ou via le site Internet de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache dénommée ci-après « l'acheteur ».

Article 1 : Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache et l'acheteur et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais du site marchand de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache ou via l'accueil de l'un des bureaux touristiques (Vervins, Guise ou Parfondeval), que l'acheteur soit professionnel ou consommateur.

L'acquisition d'un bien ou d'un service à travers le présent site implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions de vente. Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache. L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

Article 2 : Caractéristiques des biens et services proposés

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans la brochure disponible dans les bureaux d'information touristique et dans la brochure publiée sur le site de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache. Ces produits et services sont en vente dans la limite des stocks disponibles. Chaque produit est accompagné d'un descriptif établi par le fournisseur. Les photographies de la brochure sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec la prestation proposée.

Article 3 : Tarifs

Les prix figurant dans la brochure sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout

changement du taux pourra être répercuté sur le prix des prestations. L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur la brochure le jour de la commande sera le seul applicable à l'acheteur.

Article 4 : Commandes

L'acheteur, qui souhaite acheter une prestation doit obligatoirement indiquer toutes les coordonnées demandées (nom, prénom, adresse postale, coordonnées téléphoniques et mail). L'acheteur devra effectuer le paiement dans les conditions prévues. La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Article 5 : Rétractation

Les acheteurs, personnes physiques non professionnelles, bénéficient d'un délai de rétractation de sept jours à compter de leur achat pour se rétracter ou pour échanger sans pénalité.

Article 6 : Modalités de paiement

Le prix est exigible à la commande. Les paiements seront effectués par carte bancaire, espèces ou chèques, virement ou en ligne. À la demande de l'acheteur, il lui sera adressé une facture sur papier faisant ressortir la TVA.

Article 7 : Garantie

Toutes les prestations fournies par l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache bénéficient de la garantie légale prévue par les articles 1641 et suivants du Code civil. Toutes les réclamations, demandes d'échange ou de remboursement doivent s'effectuer par mail à l'adresse accueil@tourisme-thierache.fr dans le délai de trente jours après la prestation.

Article 8 : Responsabilité

Le vendeur, dans le processus de vente, n'est tenu que par une obligation de moyens ; sa responsabilité ne pourra être engagée pour un dommage résultant de l'utilisation du réseau Internet tel que perte de données, intrusion,

virus, rupture du service, ou autres problèmes involontaires.

Article 9 : Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit exprès de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache.

Article 10 : Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé. L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs. Les acheteurs peuvent s'opposer à la divulgation de leurs coordonnées en le signalant à l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache. De même, les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Article 11 : Archivage

L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code civil. Les registres informatisés de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

Article 12 : Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente en ligne sont soumises à la loi française. En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux compétents, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE VISITES GUIDÉES

Article 13 : L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache, dans le cadre de la loi du 13 juillet 1992, peut assurer la réservation et la vente de tous les types de prestations, de loisirs

et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'intervention, conformément à ses statuts. Certificat d'immatriculation ATOUT France IM002180002.

Article 14 : Responsabilité

L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache qui vend à un client des prestations est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations de vente. L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache ne peut être tenu pour responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation.

Article 15 : Réservation et règlement

La réservation devient ferme et définitive à l'instant où le client procède au règlement de la prestation à l'ordre de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache par tout moyen de paiement à sa convenance parmi les suivants : paiement par Internet, chèque, espèces, carte bancaire. Le transport reste à la charge du client. Des fluctuations d'ordre économique peuvent entraîner des modifications de tarifs et de prestations. Un justificatif sera systématiquement demandé au client à l'accueil concernant les billets en tarif réduit et/ou gratuits. Selon les indications fournies dans la brochure, si le nombre minimum de participants par session n'est pas atteint, la visite ne pourra être assurée. De même, les édifices religieux ne se visitent pas durant les offices religieux ou concerts. Vous sera alors proposé : soit le remboursement de la prestation, soit la possibilité de choisir un autre créneau horaire selon les disponibilités. Toute prestation demandée en surplus fera l'objet d'un règlement exigé de suite. Que ce soit pour une visite guidée ou une prestation, les billets sont à retirer à l'accueil de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache ou envoyer par mail lors de l'achat.

Article 16 : Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par téléphone ou par courriel à l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache. Pour toute annulation du fait du client, la somme remboursée à ce dernier par l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache sera la suivante :

- Annulation plus de 72 heures avant le début de la prestation : remboursement intégral.
- Annulation entre 72 et 48 heures avant le début de la prestation : il sera retenu 50 % du prix de

la prestation, une date ultérieure prévue dans notre planning de visites pour la réalisation de la prestation pourra être proposée au client

- Annulation moins de 48 heures avant le début de la prestation : il sera retenu 100 % du prix de la prestation, une date ultérieure prévue dans notre planning de visites pour la réalisation de la prestation pourra être proposée au client

- Non présentation du client : il sera retenu 100 % du prix de la prestation.

Dans le cas où le client souhaite non pas être remboursé mais reporter sa visite, il lui sera impérativement demandé de le faire dans un délai de soixante jours suivant la date initiale, et pas au-delà.

Article 17 : Empêchement pour l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache de fournir en cours de prestation les prestations prévues dans le contrat

Lorsqu'en cours de prestation, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus, représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis proposera une prestation en remplacement de la prestation prévue en supportant éventuellement tout supplément de prix. Si l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache ne peut lui proposer une prestation de remplacement, ou si celle-ci est refusée par l'acheteur pour des raisons valables, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache remboursera sous 30 jours par virement et sans pénalité les sommes versées.

Article 18 : Annulation du fait de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache

Lorsqu'avant le début de la prestation, l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache annule la prestation, il doit informer le client par téléphone ou courriel. Le client, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité des sommes versées. Ces dispositions ne s'appliquent pas :

- Lorsqu' est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par l'acheteur d'une prestation de substitution proposé par l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache.

- Lorsque la prestation soumise aux conditions

météorologiques est annulée pour cette raison et dans ce cas précis seulement, la prestation est reportée avec une durée de validité de 1 an à partir de la date initialement prévue de la prestation.

Article 19 : Interruption de la prestation

En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement. L'Office de Tourisme du Pays de Thiérache est en droit de refuser ou d'interrompre une prestation au cas où le client enfreindrait la loi.

Article 20 : Assurances

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait, il est invité à souscrire un contrat d'Assurance Responsabilité Civile.

Article 21 : Litiges

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache dans les 3 jours à compter du début de la prestation. Toute autre réclamation relative à une prestation doit être adressée, dans les meilleurs délais, par lettre ou courriel, à l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache seul compétent pour émettre une décision sur les litiges. En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis au service juridique d'ADN Tourisme qui s'efforcera de trouver un accord amiable. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive de l'Office de Tourisme du Pays de Thiérache.



OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE THIERACHE

7, avenue du Préau - 02140 Vervins

03 23 91 30 10 - accueil@tourisme-thierache.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

> Guise : 6, rue Chantraine - 03 23 67 61 08

Ouvert tous les jours, de 10h à 13h et de 14h à 18h
du 2 mai au 31 août.

En septembre : mercredis, samedis et dimanches
de 10h à 13h et de 14h à 18h.

> Parfondeval : Relais de la Chouette - 06 80 54 37 79

Ouvert du jeudi au samedi, de 10h à 12h et de 13h à 18h.

Le dimanche de 10h à 12h et de 13h à 16h, du 1^{er} juin au 31 août.

Dates et horaires susceptibles d'être modifiés.



La Thiérache
Office de tourisme

